

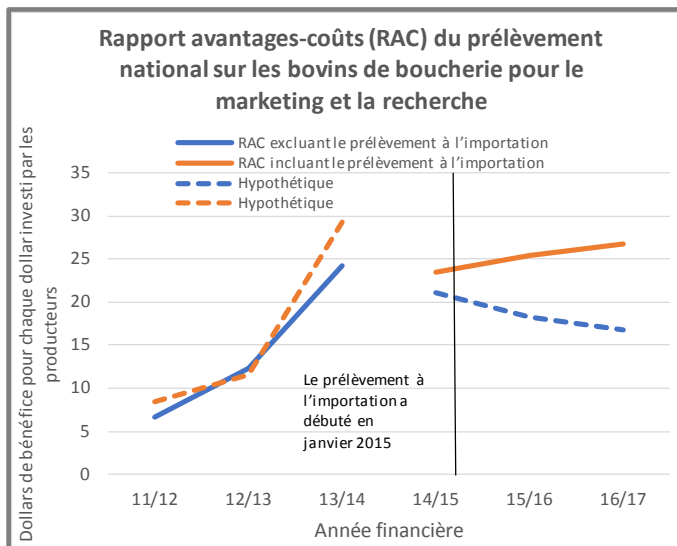


Évaluation du prélèvement national sur les bovins de boucherie Prélèvement à l'importation 2018 FEUILLET D'INFORMATION

Le Prélèvement national sur les bovins de boucherie procure du financement provenant de l'industrie au Conseil de recherche sur les bovins de boucherie (CRBB) responsable du programme national de recherche de l'industrie; Boeuf Canada est chargé du développement des marchés et de la promotion sur les marchés nationaux et internationaux ainsi que du Programme de mobilisation du public et de gestion des enjeux offert par l'Association canadienne des éleveurs de bovins (ACEB).

Le prélèvement national sur les bovins de boucherie est un prélèvement obligatoire perçu chez les éleveurs de bovins de boucherie lorsqu'ils vendent leur bétail. Le prélèvement génère environ 7,5 millions de dollars par année (moyenne sur 5 ans) pour les activités de recherche et de marketing pour le compte de l'ensemble de l'industrie.

En janvier 2015, l'Office national de prélèvement sur les bovins de boucherie a commencé à prélever l'équivalent de 1 \$ par tête sur les importations de boeuf. Pour déterminer les avantages économiques de contribuer aux activités de marketing, un rapport complémentaire a été rédigé en juin 2018. Il s'appuie sur l'étude qui a été réalisée par le Dr James Rude de l'Université de l'Alberta en juin 2016. Le modèle est construit de manière à refléter la situation du marché le plus étroitement possible avec des scénarios hypothétiques ou basés sur des « et si... » qui permettent une comparaison entre ce qui pourrait se produire avec et sans le prélèvement à l'importation.



Le graphique montre le rapport avantages-coûts (RAC) sur les investissements en marketing et en recherche à partir de 2011/12 à 2013/14 excluant le prélèvement sur les importations (ligne pleine bleue), passant de 6,62:1 à un sommet de 24,24:1. Le scénario hypothétique incluant le prélèvement à l'importation (ligne de tirets orange) n'est que légèrement plus élevé. Ce qui indique qu'au cours de cette période, d'autres facteurs ont eu une influence plus grande ; y compris la diminution du financement provenant du prélèvement national, la réduction du financement de contrepartie disponible pour le marketing et des changements potentiellement structurels à la suite de la fusion du Centre d'information sur le boeuf et de la Fédération canadienne d'exportation de boeuf qui a formé Bœuf Canada en juillet 2011.

Le prélèvement à l'importation a fait en sorte que le ratio avantages-coûts de la commercialisation et de la recherche a été maintenu au niveau élevé atteint en 2013/14.

Le prélèvement à l'importation a été introduit en janvier 2015 et a été alloué uniquement à la commercialisation intérieure du boeuf générique. Le rapport avantages-coûts comprenant le prélèvement à l'importation (ligne pleine orange) inclut les acquis des trois dernières années, passant de 23,4:1 à 26,7:1. Cependant, le scénario hypothétique de l'exclusion du prélèvement à l'importation (ligne de traits bleue) diminue de 21:1 à 16,7:1, ce qui indique que le rapport avantages-coûts des investissements dans le marché intérieur sont plus élevés que le ratio combiné du marketing à l'importation et de la recherche durant cette période. La différence entre le rapport avantages-coûts incluant et excluant le prélèvement à l'importation est la partie imputable au prélèvement à l'importation.



Évaluation du prélèvement national sur les bovins de boucherie Prélèvement à l'importation 2018 FEUILLET D'INFORMATION

Le rapport supplémentaire a montré qu'en moyenne de 2014/15 à 2016/17, chaque dollar du prélèvement à l'importation investi a donné lieu à un ratio avantages-coûts de 6,42:1 ou un bénéfice de 6\$ pour les importateurs canadiens.

Ceci vient s'ajouter aux avantages que les producteurs reçoivent sur leur investissement dans les activités de marketing et de recherche. Le ratio bénéfices-coûts moyen du prélèvement à l'importation est passé de 2,34 en 2014/15 à 9,92 en 2016/17. Ceci implique qu'en dépit des avantages positifs, **un sous-investissement continue pour l'industrie canadienne des bovins de boucherie**. En outre, les activités de commercialisation intérieure du boeuf générique financées par le prélèvement à l'importation génèrent actuellement un ratio bénéfices-coûts plus élevé que la moyenne des activités de recherche et de commercialisation. Tout au long du cycle des bovins, il est logique à certains moments d'avoir des allocations plus élevées pour la commercialisation intérieure, le marketing international ou la recherche en fonction des différentes possibilités de la demande ou des situations d'approvisionnement.

Il est à noter qu'il existe généralement une relation inverse entre la quantité d'argent dépensé pour le marketing, la promotion ou les activités de recherche et son ratio marginal avantages-coûts. Cela est dû à ce que les économistes appellent des "rendements marginaux décroissants", ce qui signifie que plus d'argent est dépensé sur une activité, plus les gains marginaux ou différentiels qui en résultent augmentent à un taux décroissant. Il faut donc s'attendre à ce que les dollars du prélèvement national aient diminué alors que le ratio bénéfices-coûts a augmenté; et tandis que les investissements augmentent de 2,50 \$ par tête dans toutes les provinces, le ratio bénéfices-coûts devrait diminuer. Même avec un ratio bénéfices-coûts plus bas, un plus grand investissement fournira un meilleur rendement total pour les producteurs et les importateurs.

Allocations

Au Canada, le prélèvement national est perçu par les organisations provinciales bovines et remis à l'Office canadien de prélèvement sur le boeuf. Les organisations provinciales bovines déterminent la manière dont elles souhaitent que leur prélèvement national soit réparti entre le marketing, la recherche, l'engagement du public et la gestion des enjeux. Les investissements au cours des cinq dernières années (2013/14 à 2017/18) ont été en moyenne alloués à 65 % pour la commercialisation, 17 % pour la recherche et 17 % pour les activités provinciales.

Allocations du prélèvement national sur les bovins de boucherie 2018/19

Province	Prélèvement fédéral	Marketing	Recherche	Mobilisation du public et gestion des enjeux	Allocation provinciale
Colombie-Britannique	\$2.50	72%	25%	3%	0%
Alberta	\$2.50	50%	44%	6%	0%
Saskatchewan	\$2.50	65%	30%	5%	0%
Manitoba	\$2.50	67.5%	23%	3%	6.5%
Ontario	\$1.00	17.4%	30.6%	0%	52%
Québec	\$1.00	0%	0%	0%	100%
Nouveau-Brunswick	\$2.50	30%	30%	0%	40%
Nouvelle-Écosse	\$2.50	30%	30%	0%	40%
I.P.E.	\$2.50	30%	30%	0%	40%
Importations	\$1.00*	100%	0%	0%	0%

* Le montant prélevé sur les importations équivaut à 1\$ par tête

Le rapport supplémentaire intitulé "Évaluer les avantages économiques du Prélèvement national sur le boeuf: inclusion des prélèvements sur les importations" est disponible à: <http://www.canadabeef.ca/national-check-off/>